

Discours de Madame la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie
Inauguration du siège des Parcs Nationaux de France

Jeudi 14 mai 2009

Monsieur le Président,
Madame le Maire,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que j'ai souhaité être présente pour l'inauguration du siège de « Parcs Nationaux de France ».

Votre établissement est jeune. La valeur cela dit n'attend pas le nombre des années.

Vos missions sont d'ailleurs déjà extrêmement ambitieuses. Il s'agit ni plus ni moins, pour vous, d'assurer le rayonnement national et international de nos parcs nationaux.

⇒ Votre établissement se devait de disposer d'un siège digne de cette ambition.

Je constate avec plaisir que le site est à la hauteur des défis que vous avez à relever.

Je félicite l'équipe de PNF qui a su, avec le soutien du MEEDDAT, rénover le Château de Lavalette.

L'espace de travail réalisé est un exemple d'écoresponsabilité, comme en témoigne le dispositif de panneaux photovoltaïques mis en place.

Je forme le vœu qu'il vous offrira un cadre propice pour mener à bien les projets que nous vous avons confiés.

Ils sont nombreux.

I. L'action de « Parcs Nationaux de France »

Nous avons eu l'occasion de signer récemment le premier contrat d'objectif de votre établissement.

⇒ Je souhaite que ce document de grande qualité soit votre feuille de route pour les trois années à venir.

J'en retiens trois points essentiels :

1. Le rayonnement de nos parcs nationaux à l'échelle nationale et internationale.

Le modèle de parc « à la française » inspire déjà plusieurs pays.

Il est important que PNF s'implique fortement dans la promotion à l'international de ce modèle.

- ⇒ Je me réjouis de savoir qu'une stratégie est en cours d'élaboration sur ce sujet
- ⇒ Je vous invite à poursuivre dans cette voie.

Ne négligez pas pour autant la communication nationale auprès du grand public :

Nos parcs nationaux ne sont pas encore suffisamment connus.

D'importantes campagnes de communication sont nécessaires.

- ⇒ Je sais qu'une opération est en cours avec l'Express
- ⇒ Je ne peux que vous encourager dans cette voie.

2. L'appui aux parcs nationaux dans l'élaboration des chartes.

Le chantier des chartes est **LE chantier prioritaire** pour les établissements publics de parcs et le GIP des Calanques.

L'aboutissement de ce travail est une condition de réussite de la réforme.

Je sais que d'importants travaux d'appui aux équipes de parcs ont été engagés

- ⇒ Je vous demande de mettre en 2009 toute votre énergie dans cette tâche.

3. L'appui aux parcs pour améliorer la qualité de leur gestion, avec notamment la création de services communs.

Au total, en 2009, ce sont plus de 65 millions d'euros qui sont consacrés par le MEEDDAT au financement des établissements publics de parcs. Ce montant :

- Est un gage de la confiance du gouvernement à l'égard des établissements publics de parcs nationaux.

- Prouve l'importance que nous accordons aux parcs dans la politique nationale de préservation du patrimoine naturel.
- Force à l'exemplarité en terme de gestion budgétaire, que ce soit en inter-parcs avec la PNF ou dans chacun de vos établissements.

⇒ Le gouvernement est attaché à ce dossier et aux économies d'échelles qu'il peut permettre de réaliser.

Nous avons le devoir de rendre compte d'une utilisation rationnelle, au premier euro, des crédits publics, dans un souci de performance.

Vous avez le devoir de réussir dans cette voie, notamment par la mise en place effective de l'agence comptable commune à tous les parcs en 2011.

II. La rénovation des décrets des parcs nationaux et le chantier des chartes.

Je sais que les équipes des établissements publics de parc nationaux sont très attentives à la publication des sept nouveaux décrets.

Ils viennent mettre en cohérence les parcs nationaux avec la réforme issue de la loi du 14 avril 2006.

⇒ Je suis heureuse de vous confirmer que ce chantier de rénovation sera très bientôt achevé

- Pour cinq parcs, **les décrets sont déjà publiés et les conseils d'administration recomposés**
- **Pour les deux autres parcs, celui de la Guadeloupe et celui des Cévennes, les textes aboutiront très prochainement.**

⇒ Je souhaite vous remercier, vous et vos équipes, pour votre implication dans ce travail

- Il a du se faire dans un délai très bref suite à la sortie de la loi.
- Certaines négociations ont été difficiles
- Des modifications des textes ont du être opérées pour prendre en compte les demandes locales.

⇒ Les textes dont nous disposons désormais résultent d'un bon équilibre entre :

- Notre souhait de tenir compte des contraintes et spécificités de chaque territoire
- Notre volonté de maintenir une ambition commune et un haut niveau de protection des cœurs de parcs nationaux.

Cette étape passée et les conseils d'administration reconstitués, il faut nous atteler au chantier des chartes.

PNF sera là pour apporter son appui et la tutelle pour vous donner les éléments de cadrage nécessaires

⇒ Je compte sur vous, sur les présidents et sur les équipes pour une mobilisation complète sur ce dossier.

Les chartes sont une occasion à ne pas rater pour construire le projet de chaque territoire, la vision partagée avec l'ensemble des acteurs sur l'avenir de ces espaces.

Le dossier, je le sais, est complexe

⇒ **Le gouvernement soutiendra un amendement dans le cadre de la loi « Grenelle 2 » pour repousser d'une année l'échéance finale pour finaliser ces chartes.**

III. Les nouveaux projets de parcs nationaux

Le Grenelle de l'environnement a fait une place importante à la préservation de la biodiversité

Les aires protégées y ont une place particulière. Elles constituent des éléments structurant de notre politique de préservation de la biodiversité, tel que préconisé par la convention sur la diversité biologique.

⇒ Les parcs nationaux figurent en première ligne

⇒ Le gouvernement s'est engagé à en créer trois nouveaux

- Un parc national méditerranéen.

Il est déjà engagé sur les Calanques.

Sa prise en considération par le Premier ministre est intervenue le 30 avril dernier. C'est une étape essentielle.

Elle doit permettre la création effective de ce parc national que je souhaite pour la fin de l'année 2010.

- Un parc national feuillu de plaine.

Sa localisation est en cours d'identification.

Trois sites ont été présélectionnés (Bitche, Verdun et Châtillon-Arc en Barois)

Il sera lancé par la création du GIP dès la fin de cette année

- Un parc national de zone humide

Il sera identifié par la suite.

IV. Trame verte et bleue

Les parcs nationaux sont au cœur de la mise en œuvre de la trame verte et bleue.

Ses fondements sont en cours de définition

- ⇒ La contribution de PNF est attendue sur les documents travaillés par le COMOP

Il est d'ores et déjà prévu :

- Dans le projet de loi dit « Grenelle 2 »

Les parcs nationaux, comme les parcs naturels régionaux, seront associés à l'élaboration des schémas régionaux de cohérence écologique.

- Dans le cadre du projet de guide méthodologique qui sera inclus dans les orientations nationales pour la préservation et la restauration des continuités écologiques

Les cœurs de parcs nationaux devraient figurer au rang des réservoirs de biodiversité identifiés dans les schémas régionaux.

- Concernant les aires d'adhésion

Les parcs nationaux devront identifier dans l'élaboration des chartes (avant avril 2011) les continuités écologiques entre le cœur de parc et d'autres réservoirs de biodiversité situés en aire d'adhésion ou à proximité mais hors du parc.

- ⇒ Ces travaux doivent débuter avant l'approbation des schémas régionaux de cohérence écologique
- ⇒ Ils devront être valorisés lors de l'élaboration de ces derniers.

V. Rôle des parcs nationaux dans le domaine de la recherche et de la biodiversité

Vos travaux de cet après-midi vont concerner la recherche dans les parcs nationaux. C'est là un vaste sujet et auquel j'attache une importance toute particulière. Il fait partie intégrante de vos missions.

Il concerne à la fois :

- La connaissance du patrimoine des parcs, mission essentielle des établissements publics de parcs nationaux ;
- La conduite de programmes scientifiques, portés par les organismes de recherche sur le territoire protégé des parcs nationaux.

1. La connaissance du patrimoine des parcs

Nous avons des territoires de référence, en excellent état de conservation. Le recueil et la structuration de données sur le patrimoine de ces espaces protégés, avec l'appui des organismes de recherche est essentiel.

⇒ Je souhaite que les établissements publics de parcs nationaux mènent une politique exemplaire en la matière.

⇒ Je souhaite que priorité soit donnée à la construction d'un véritable « tableau de bord du patrimoine des parcs nationaux »

Celui-ci devra être construit au plus tard avant la fin du contrat d'objectif de PNF en 2011.

Tous les habitats et espèces pour lesquels la France a une responsabilité, qu'elles soient menacées ou d'intérêt communautaire, devront être particulièrement suivis.

Les travaux conduits dans le cadre de la stratégie nationale de création des aires protégées constituent une très bonne base de travail

⇒ Je vous invite à vous impliquer fortement dans la démarche initiée.

2. Conduite de programmes scientifiques

- Les parcs nationaux offrent des territoires de qualité, une richesse biologique, géologique et culturelle extraordinaire,

- Leurs cœurs permettent des recherches de haut niveau
- Leurs équipes constituent un appui utile dans des programmes de recherche
 - ⇒ J'entends que les organismes de recherche puissent en tirer parti pour la réalisation de leurs travaux sur le terrain.
 - ⇒ Je compte beaucoup sur ces territoires dans le cadre des travaux sur les impacts du changement climatique.

Ils doivent être des éléments structurants de toute réflexion sur le sujet.

D'abord parce qu'ils constituent des « territoires étalons » ; Ensuite, parce qu'ils disposent de moyens de gestion et d'équipes capable d'assurer un suivi dans le temps des données.

VI. Conclusion

Vos missions sont vastes.

Elles exigeaient certes un siège à leur mesure.

Elles exigeront désormais une mobilisation de tous les instants.

Je sais pouvoir compter sur votre dynamisme pour les porter.

Ce dynamisme a porté aujourd'hui la signature d'une convention entre l'établissement public du parc amazonien de Guyane, la mairie de Montpellier et PNF.

Ce dynamisme transparait dans l'exposition "Grands paysages des parcs nationaux français" du photographe Patrick Desgraupes, que vous inaugurez aujourd'hui et dont je connais la qualité.

Ce même dynamisme doit demain vous permettre de surmonter les défis que nous vous avons fixés.

Je vous remercie.